



Boucherville, le 29 avril 2021

Maryse Paul  
32, rue Birtz  
Boucherville (Québec) J4B 4B2

**OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers**

Madame,  
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, ceux-ci comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue. De plus, nous remplacerons les services latéraux d'égout sanitaire et d'eau potable (conduite d'égout sanitaire reliant votre maison au réseau souterrain de la rue) et procéderons à la construction d'un nouveau service d'égout pluvial.

Étant donné le caractère exclusif des services latéraux d'égout et d'eau potable, et en vertu de la réglementation municipale 2021-340-1, en vigueur dès le 17 mai prochain, une partie du coût de ces travaux est imputable aux propriétaires des immeubles desservis. Cependant, nos dossiers indiquent que vous avez déjà payé pour une réparation de vos services latéraux au cours des quinze (15) dernières années. En conséquence, la reconstruction de vos services latéraux dans le cadre de ces travaux ne vous sera pas facturée. Le règlement sera disponible pour consultation à compter du 17 mai 2021 au [boucherville.ca/residants/reglements/reglements-divers/](http://boucherville.ca/residants/reglements/reglements-divers/).

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

... verso

**Direction du génie**

Centre administratif Clovis-Langlois, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville (Québec) J4B 2Z7  
Tél. : 450 449-8610 – [boucherville.ca](http://boucherville.ca)

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au [boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/](http://boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/) ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au [jennifer.nguyen@boucherville.ca](mailto:jennifer.nguyen@boucherville.ca), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

La chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux  
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M<sup>me</sup> Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1  
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2  
M. Roger Maisonneuve, directeur général  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Jeffrey Spracklin  
43, rue Birtz  
Boucherville (Québec) J4B 4B1

**OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers**

Madame,  
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, ceux-ci comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue. De plus, nous remplacerons les services latéraux d'égout sanitaire et d'eau potable (conduite d'égout sanitaire reliant votre maison au réseau souterrain de la rue) et procéderons à la construction d'un nouveau service d'égout pluvial.

Étant donné le caractère exclusif des services latéraux d'égout et d'eau potable, et en vertu de la réglementation municipale 2021-340-1, en vigueur dès le 17 mai prochain, une partie du coût de ces travaux est imputable aux propriétaires des immeubles desservis. Cependant, nos dossiers indiquent que vous avez déjà payé pour une réparation de vos services latéraux au cours des quinze (15) dernières années. En conséquence, la reconstruction de vos services latéraux dans le cadre de ces travaux ne vous sera pas facturée. Le règlement sera disponible pour consultation à compter du 17 mai 2021 au [boucherville.ca/residants/reglements/reglements-divers/](http://boucherville.ca/residants/reglements/reglements-divers/).

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

... verso

**Direction du génie**

Centre administratif Clovis-Langlois, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville (Québec) J4B 2Z7  
Tél. : 450 449-8610 – [boucherville.ca](http://boucherville.ca)

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au [boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/](http://boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/) ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au [jennifer.nguyen@boucherville.ca](mailto:jennifer.nguyen@boucherville.ca), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

La chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux  
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M<sup>me</sup> Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1  
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2  
M. Roger Maisonneuve, directeur général  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

René Gélinas  
71, rue Birtz  
Boucherville (Québec) J4B 4B3

**OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers**

Madame,  
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, ceux-ci comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue. De plus, nous remplacerons les services latéraux d'égout sanitaire et d'eau potable (conduite d'égout sanitaire reliant votre maison au réseau souterrain de la rue) et procéderons à la construction d'un nouveau service d'égout pluvial.

Étant donné le caractère exclusif des services latéraux d'égout et d'eau potable, et en vertu de la réglementation municipale 2021-340-1, en vigueur dès le 17 mai prochain, une partie du coût de ces travaux est imputable aux propriétaires des immeubles desservis. Cependant, nos dossiers indiquent que vous avez déjà payé pour une réparation de vos services latéraux au cours des quinze (15) dernières années. En conséquence, la reconstruction de vos services latéraux dans le cadre de ces travaux ne vous sera pas facturée. Le règlement sera disponible pour consultation à compter du 17 mai 2021 au [boucherville.ca/residants/reglements/reglements-divers/](http://boucherville.ca/residants/reglements/reglements-divers/).

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

... verso

**Direction du génie**

Centre administratif Clovis-Langlois, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville (Québec) J4B 2Z7  
Tél. : 450 449-8610 – [boucherville.ca](http://boucherville.ca)

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au [boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/](http://boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/) ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au [jennifer.nguyen@boucherville.ca](mailto:jennifer.nguyen@boucherville.ca), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

La chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux  
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M<sup>me</sup> Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1  
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2  
M. Roger Maisonneuve, directeur général  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics



Boucherville, le 29 avril 2021

Lucie Cournoyer  
960, rue De Levilliers  
Boucherville (Québec) J4B 3Z3

**OBJET : Réfection des rues Birtz et De Levilliers**

Madame,  
Monsieur,

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2021-351 décrétant l'exécution de travaux dans les rues Birtz et De Levilliers. Sommairement, ceux-ci comprennent le remplacement de la conduite d'eau potable et de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et l'installation d'un nouvel éclairage de rue. De plus, nous remplacerons les services latéraux d'égout sanitaire et d'eau potable (conduite d'égout sanitaire reliant votre maison au réseau souterrain de la rue) et procéderons à la construction d'un nouveau service d'égout pluvial.

Étant donné le caractère exclusif des services latéraux d'égout et d'eau potable, et en vertu de la réglementation municipale 2021-340-1, en vigueur dès le 17 mai prochain, une partie du coût de ces travaux est imputable aux propriétaires des immeubles desservis. Cependant, nos dossiers indiquent que vous avez déjà payé pour une réparation de vos services latéraux au cours des quinze (15) dernières années. En conséquence, la reconstruction de vos services latéraux dans le cadre de ces travaux ne vous sera pas facturée. Le règlement sera disponible pour consultation à compter du 17 mai 2021 au [boucherville.ca/residants/reglements/reglements-divers/](http://boucherville.ca/residants/reglements/reglements-divers/).

La première phase des travaux consistera en l'installation d'un réseau d'alimentation d'eau potable temporaire qui approvisionnera les résidences visées par les travaux. Des informations à cet effet vous seront transmises ultérieurement.

Les travaux devraient débuter en juin 2021 et se termineront vers la fin du mois d'octobre 2021. Ils seront situés dans l'emprise de la rue. Si vous avez des aménagements paysagers, des haies ou des gicleurs installés dans cette zone, nous vous demandons de bien vouloir enlever ce que vous désirez conserver. À la suite des travaux, la remise en état des lieux sera effectuée avec du gazon ou de la terre végétale. Aucun aménagement paysager ou gicleur ne seront remis en place par la Ville, comme stipulé au règlement municipal 2008-112, article 22 (extrait en pièce jointe).

... verso

**Direction du génie**

Centre administratif Clovis-Langlois, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville (Québec) J4B 2Z7  
Tél. : 450 449-8610 – [boucherville.ca](http://boucherville.ca)

Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture dans les rues Birtz et De Levilliers, du lundi au vendredi, entre 6 h 30 et 18 h, et ce, pendant toute la période des travaux.** Seuls les véhicules d'urgence pourront y circuler.

Les horaires des collectes d'ordures ménagères, de matières recyclables, de matières organiques et de résidus verts sont inchangés. Afin de faciliter la collecte d'ordures ménagères, nous vous suggérons d'utiliser des sacs de plastique. Toutefois, si cette option ne vous convient pas, assurez-vous que votre bac est bien identifié à votre adresse civique; tout comme celui pour les matières recyclables et celui pour les matières organiques.

Pour toute situation particulière lors des travaux (incluant les avis préventifs d'ébullition), nous communiquerons avec vous par téléphone, par message texte ou par courriel, selon vos préférences enregistrées au Système automatisé de messagerie de la Ville de Boucherville. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à vous y inscrire en ligne au [boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/](http://boucherville.ca/securite-civile/inscription-avis/) ou au 450 449-8100 si vous n'avez pas d'accès Internet.

Finalement, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie ni des excavations.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les travaux à venir ou signaler toute situation problématique en communiquant avec Jennifer Nguyen 450 449-8100, poste 8002 ou au [jennifer.nguyen@boucherville.ca](mailto:jennifer.nguyen@boucherville.ca), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. Veuillez noter que tous les vendredis de l'été nos bureaux sont fermés à 12 h.

Soyez assurés que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire les inconvénients que vous pourriez subir. Veuillez accepter, madame, monsieur, nos sincères salutations.

La chef de service Surveillance et gestion de projets du Génie,

2021-04-28



Stéfanie Papineau, ing., M. Ing.

/cb

p.j. : Plan de localisation des travaux  
Extrait du règlement 2008-112

c.c. : M<sup>me</sup> Isabelle Bleau, conseillère municipale, district n° 1  
M. Raouf Absi, conseiller municipal, district n° 2  
M. Roger Maisonneuve, directeur général  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Salvail, directrice à la Direction des travaux publics